

Compte rendu de la session d'Automne 2023
de la section 32, « Mondes anciens et médiévaux »
du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS)

Établi par M. Cronier, secrétaire scientifique

La section s'est réunie du lundi 20 au mercredi 22 novembre 2023, en salle Fernand-Braudel du Comité national.

Membres présents : Alain BADIE, Emmanuèle CAIRE, Amélie CHEKROUN, Éric COIGNARD, Marie CRONIER, Sylvain DHENNIN, Aurore DIDIER, Sébastien GONDET, Alessia GUARDASOLE, Marc HEIJMANS, Marlène HÉLIAS-BARON, Frédéric HURLET, Frédérique LACHAUD, Sandrine LAVAUD, Sandra LIPPERT, Alice MOUTON, Nicolas POIRIER, Airton POLLINI, Vanessa PY-SARAGAGLIA, Florian TÉREYGEOL, Cécile VOYER.

Entretien avec Marie Gaille et Stéphane Bourdin

Le lundi 20 novembre, la section a reçu Marie GAILLE, directrice de l'InSHS (en présence), accompagnée de Stéphane BOURDIN, directeur adjoint scientifique en charge de la section 32. Les points suivants ont été abordés :

Concours

Frédéric Hurlet. Sait-on combien de postes seront mis au concours et quelle sera la nature des coloriations ? En CPCN, nous avons plaidé pour la prépublication des postes qui seront coloriés, sous forme d'appels anticipés avant l'ouverture des concours. En effet, on constate que les candidats pour ce type de poste sont souvent informés trop tardivement. Ce pourrait être un bon dispositif pour éviter le problème d'absence ou de faiblesse du vivier pour les postes coloriés. D'une manière générale, le nombre de postes ouverts au concours nous semble un point particulièrement préoccupant, d'autant plus que, la section étant en pleine rédaction du rapport de conjoncture 2024, nous avons rassemblé des données chiffrées stabilisées. Ce sont des éléments très clairs : la stabilité apparente du nombre de chercheurs est en fait factice et s'explique par le recul de l'âge du départ à la retraite. Mais en réalité, sur 10 années (pour les chercheuses et chercheurs nés entre 1948 et 1957), on a comptabilisé 86 départs à la retraite faits ou en cours ; et en face de cela, pour les 10 dernières années, nous avons eu 68 recrutements. Il y a donc un différentiel de 18. Et depuis 2002, on est passé de 280 chercheurs à 217 actuellement. Je sais bien qu'il y a les CID à alimenter et des arbitrages très compliqués à rendre de votre côté, mais la section est vraiment en difficulté d'un point de vue démographique.

Marie Gaille. Les prévisions pour 2024 en termes de recrutement sont tout aussi peu enthousiasmantes qu'elles l'ont été en 2023. Je ne peux pas vous livrer le nombre de postes par section, mais le volant pour les SHS est sensiblement le même que l'an dernier. Ce n'est pas

satisfaisant du tout, ni pour vous ni pour nous, et cette situation dure depuis plusieurs années. Vous savez bien que la bataille des postes pérennes ne se joue pas dans cette salle. J'en suis absolument désolée et, malheureusement, je dois faire avec ce petit nombre de postes. Les départs à la retraite font partie des éléments dont on tient compte dans le dialogue avec Antoine Petit et Alain Schuhl pour la répartition des postes. Indirectement votre section bénéficie de la priorisation pour l'archéologie, même si je sais bien que la section 32 est plus riche que la seule archéologie. L'enjeu n'est pas nécessairement celui du remplacement des départs à la retraite, il y a aussi d'autres types de départ. On ne sait pas quels vont être les effets de la mise en œuvre de la loi sur les retraites. Antoine Petit, dans le contexte actuel, maintient la position selon laquelle le CNRS n'accorde pas de prolongement d'activités aux chercheurs et chercheuses.

Frédéric Hurlet. En 2021, quand la Section 32 est tombée à 5 postes au concours CRCN, nous avons voté une motion pour dire que c'était trop peu, mais, désormais, c'est une stabilité basse qui s'installe. Nous sommes inquiets. Pourquoi est-on bloqués à 5 postes ?

Marie Gaille. On a de moins en moins de postes. 15% d'entre eux sont versés aux CID, si bien qu'il reste en gros 40 postes à répartir entre les sections pour les SHS. Nous sommes coincés sur de tout petits chiffres. Je ne peux pas faire siéger une section pour un concours à 2 postes, ce serait indécent : chaque section a donc au minimum 3 postes au concours chaque année. Ainsi, la marge de manœuvre est très limitée.

Sylvain Dhennin. Bon nombre de disciplines rares sont représentées dans notre section. À ce rythme, il y a des champs disciplinaires qui ne vont plus être couverts. Cela va marquer fortement l'activité de notre section d'un point de vue épistémologique, interdisant par exemple le décentrement vers l'Asie ou l'Afrique. C'est un non-sens.

Marie Gaille. Vous avez raison d'insister. Portez aussi la voix dans d'autres arènes. Je ne décide pas du nombre de postes pérennes qui est attribué chaque année au CNRS par le ministère. Cela est en train d'être négocié en ce moment. L'archéologie est l'une des deux disciplines qu'on veut privilégier. J'entends que vous ne soyez pas satisfaits.

Frédéric Hurlet. Quid de la prépublication des postes coloriés ? Pourrait-on avoir des éléments d'informations en avance ? Ce serait important de prévenir les communautés un peu plus tôt.

Marie Gaille. J'ai appris que vous aviez eu cette discussion avec Alain Schuhl en CPCN, je n'en avais pas été informée. Je vais me renseigner et je vous ferai un retour en fin de semaine ou la semaine prochaine.

Quant aux supports DR, ils vont rester sensiblement sur les mêmes volumétries. Il ne faut pas hésiter, lorsque des dossiers vous paraissent excellents, à utiliser le dispositif des DR externes, et classer en 1^{ère} position une ou un collègue. Ainsi, l'an dernier nous avons obtenu 3 supports de DR externes, ce qui n'est pas négligeable.

Frédéric Hurlet. L'an dernier, nous avons eu des hésitations sur un dossier, qui a été proposé par le jury d'admissibilité de la section 35, mais qui finalement n'a pas été retenu par le jury d'admission. À notre avis, nous n'avons pas de dossiers qui pouvaient passer.

Autre point : nous avons appris qu'on nous avait retiré l'affectation des lauréats du concours CRCN, ce qui n'est pas très important en soi, car la décision dépend de l'InSHS. En revanche, il est dommage que la section n'ait plus la possibilité de suivre pendant leur année de

stage les collègues nouvellement recrutés, comme nous le faisons jusqu'à présent en désignant l'un de nos membres pour assurer le tutorat.

Marie Gaille. J'ai appris comme vous cette évolution et je comprends votre vision de choses. Nous avons appris en septembre que nous devons proposer des noms pour les tuteurs ou tutrices de stage. Je ne vois pas d'obstacle à ce que l'information soit diffusée (nous pouvons vous faire connaître les noms qu'on a proposés)¹. L'avantage de cette formule est que les courriers seront transmis aux stagiaires et aux tuteurs et tutrices bien plus tôt qu'auparavant, ce qui fait sens dans le contexte d'une année de stage.

Promotions

Marie Gaille. Pour ce qui concerne les promotions au grade de CRHC, j'ai constaté un abaissement du vivier très fort. Je ne sais pas exactement quel est votre vivier, mais si vous estimez que des collègues qui sont aux échelons 7 et 8 ont un bon dossier, je vous invite à les classer.

Frédéric Hurlet. C'est ce qu'on a fait l'an dernier, en classant en 2^e position un collègue de l'échelon 8, qui n'a cependant pas obtenu sa promotion.

Marie Gaille. Je vous invite tout de même à recommencer, même si je ne vous garantis pas que ces personnes-là seront promues.

Nous n'avons pas de chiffres pour le nombre de possibilités de promotions en DR1, DRCE1 ou DRCE2. L'an dernier, vous aviez eu une très bonne fournée de DRCE. Continuez à classer les dossiers que vous estimez bons.

Frédéric Hurlet. Nous constatons un très fort goulot d'étranglement au niveau du passage de DR2 à DR1. Pour les promotions en DRCE1, les candidats sont vraiment en fin de carrière et il y a un vrai blocage, contrairement à ce qui se passe dans les universités.

Périmètre scientifique de la section

Marie Gaille. Antoine Petit et Alain Schuhl ont souhaité porter le sujet du périmètre des sections et des mots-clés et échanger avec le nouveau conseil scientifique du CNRS, qui se tient précisément aujourd'hui. Je compte engager un dialogue avec vous à ce sujet au printemps, en évoquant les relations avec les CID 52 et 55, mais aussi avec les sections 31 et 35. Le conseil scientifique va travailler sur ce dossier. J'ai aussi été contactée à ce sujet samedi dernier par Aurélien Robert, président de la section 35. Nous vous invitons à avoir cette discussion d'ici un an, c'est-à-dire avant la fin de votre mandat. Myriam Cottias, présidente de la section 33, nous a demandé un changement d'intitulé, à propos des mots-clés (fin du Moyen Âge ou 1500 ?) : en avez-vous discuté avec elle ?

Frédéric Hurlet. J'ai effectivement évoqué cela avec elle, mais ce n'était pas un vrai débat, c'était simplement une discussion informelle de quelques minutes et aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Marie Gaille. Je vais vous écrire à tous les deux pour que vous en discutiez car elle nous a sollicités officiellement.

¹ La liste des noms des tuteurs et des tutrices des stagiaires CRCN doit être communiquée à la section au début de l'année 2024.

Frédéric Hurlet. À propos des « repérimétrages » des sections, j'ai eu la même information qu'Aurélien Robert au même moment, de façon indépendante. Nous sommes inquiets et nous avons fait un point d'information en section ce matin. C'est une question très sensible. On sait bien que le problème est le périmètre complexe de la section 35, et nous n'avons pas à interférer dans cela. Mais nous soulignons qu'actuellement, la section 32 est très cohérente et s'inscrit dans l'histoire avec des problématiques actuelles, de façon pluridisciplinaire. L'idée de transférer des parties de la section 32 vers d'autres domaines de la 35 nous semble dangereuse car elle remettrait en question notre cohérence entre historiens des textes, archéologues, historiens, archéomètres etc. Cela nous inquiète d'autant plus que nous avons parlé des sciences de l'Antiquité : si on n'a plus de philologues dans la section, les sciences de l'Antiquité n'auraient plus aucun sens. La philologie qu'on fait en 32 n'est pas la même que celle qu'on fait en 35. Nous avons une cohérence, cela fonctionne bien, les philologues ont totalement leur place ici en 32. On est très opposés à cette idée-là en tant que section.

Marie Gaille. Ce que je vous propose est qu'on s'expose nos hypothèses calmement. Il faut un vrai moment de discussion. La philologie est un point central. Il n'y a pas que la 32-35. Il y a aussi 32-31, la CID 52, etc. Il faut qu'on affine ce qui est très spécifique en 32 ou en 35 sur la philologie. Je suis prête à tout entendre. En session de printemps, on s'organisera pour mettre cela sur pied. Peut-être pourrions-nous constituer un groupe de travail.

Stéphane Bourdin. Il y a deux logiques qui s'opposent, entre d'une part des sections disciplinaires et d'autre part des sections pluridisciplinaires couvrant une seule période historique. Il n'existe pas de découpage parfait. Il faut qu'on trouve la meilleure formule.

Marie Gaille. Les collègues de la section 31 nous ont sollicités sur la question de la prospective en archéologie, en nous demandant si nous comptions préparer quelque chose. Si vous avez une appétence ou une réflexion spécifique autour de l'archéologie, sachez que nous pouvons accompagner des réunions de travail sur tel ou tel aspect que vous souhaiteriez approfondir.

Rapport de conjoncture

Frédéric Hurlet. Nous avons bien avancé dans la rédaction du rapport de conjoncture 2024, même si nous sommes loin d'avoir fini. Nous avons perdu beaucoup de temps pour obtenir des données stabilisées, notamment pour les données stabilisées, par exemple pour les laboratoires.

Marie Gaille. À qui avez-vous demandé ces données ?

Sandrine Lavaud. Émilie Chabourine, notre assistante du Comité national, nous a fourni un fichier Excel, qui s'est révélé très difficile à manipuler. En croisant ces données avec celles que l'on trouve sur l'annuaire du CNRS, on constate des différentiels très importants : cela pose problème sur la fiabilité de nos données.

Marie Gaille. Il faut se simplifier la vie s'il en est encore temps ! Je ne peux pas vous communiquer de données nominales, mais pour le reste nous pouvons vous faire une extraction la plus à jour, très rapidement. Il ne faut pas passer par le SGCN. Envoyez-nous un email, à Stéphane Bourdin et à moi-même.

Frédéric Hurlet. On est vraiment demandeurs : merci !

Sébastien Gondet. Nous avons été confrontés à l'impossibilité d'avoir accès aux données de RIBAC, pour savoir par exemple qui travaille sur quoi, par exemple pour les disciplines rares en danger ou les disciplines rares émergentes. On n'a pas non plus accès aux demandes Dialog. C'est vraiment dommage.

Marie Gaille. Les demandes Dialog sont confidentielles et ne vous renseigneraient pas beaucoup car elles correspondent à des profils de recherche très ciblés. Pour ce qui concerne RIBAC, la présidente de la section 33, Myriam Cottias, et le président de la section 40, Fabien Jobard, ont demandé des éléments à Michèle Dassa, qui a consacré du temps à leur répondre. La notion de discipline rare a été travaillée surtout par le ministère de la recherche : c'est peut-être vers lui qu'il faudrait se tourner.

Chaires de professeurs juniors

Marie Gaille. Pour la prochaine campagne (2024), le CNRS a déposé ses propositions le 31 octobre 2023. Cette année, les SHS ont obtenu 5 possibilités en propre, à quoi s'ajoutent les possibilités de travailler en inter-instituts. Cette année nous avons positionné une chaire sur chacune de ces thématiques : (1) « Patrimoine culturel immatériel et environnement » ; (2) « Données de santé et SHS » ; (3) « Acteurs non étatiques, régulations, transformations sociales » ; (4) « Transition énergétique » ; (5) « Connaissance de la Chine contemporaine » ; et en inter-institut « Cognitions comparées » et « Transition environnementale » avec 2 instituts.

Pour l'année prochaine, il s'agirait de réfléchir à des questions telles que le patrimoine durable et l'archéologie. On pourrait échanger avec vous sur ces points.

Si ces propositions sont actées (on attend la réponse du ministère), je vous ferai un courrier pour vous inviter au jury. Une section a demandé à participer à la définition des profils : ma réponse est oui, mais il faut le faire très tôt, avant l'été.

Amélie Chekroun. Avez-vous du nouveau sur la titularisation ?

Marie Gaille. Non, mais ça devrait arriver sans tarder, car les premières « fournées » de CPJ avaient pour certaines des contrats de trois ans. Je sais que vous allez discuter de cela en CPCN.

Frédéric Hurlet. Nous rejetons le principe des CPJ, mais nous voudrions être associés au processus de titularisation.

Amélie Chekroun. Pouvez-vous nous faire connaître les résultats de cette année ?

Marie Gaille. Pour « Arvigraph. Expression visuelle et arts graphiques », nous avons reçu une quarantaine de candidatures et c'est Florian Métral qui a été recruté, avec une affectation au Centre André-Chastel. Nina Sahraoui a été lauréate en sciences politiques sur la chaire « APOP. Actions et politiques publique ». Pour la chaire « Mesures dans le temps long des inégalités éducatives » c'est Estelle Herbaut, qui va au centre Max Weber. On assure le suivi de ces lauréats.

Agences de programme

Alain Badie. Lors de la réunion des DU, vous avez parlé de la création d'agences. Pouvez-vous développer ce point ?

Marie Gaille. Avant l'été, le ministère a demandé à différents organismes de recherche de faire des propositions sur des agences de programme : missions, thématiques. Toute une gamme de propositions ont été faites. Les agences n'auront pas de financement de programmation de la recherche, mais seulement de fonctionnement. Chaque organisme était invité à créer une agence. Antoine Petit a souhaité en proposer une seule avec un pilotage CNRS, « Climat, biodiversité, développement durable » : soumise au ministère, cette proposition a été a priori acceptée. Il devrait y avoir en tout 7 agences. Pour les SHS, l'Alliance Athéna ne devient pas l'agence des SHS et elle n'a pas été supprimée. Il n'est pas prévu qu'il y ait une agence SHS en particulier, ce qui est une bonne chose car l'Alliance Athéna, dans son format actuel, n'aurait pas eu la force de frappe nécessaire. Voilà ce qu'on peut dire pour l'instant en attendant les déclarations officielles.

Entraves à la recherche

Sébastien Gondet. Je voulais évoquer les difficultés administratives, ce qui est particulièrement flagrant pour les jeunes chercheurs. Plusieurs ont dû annuler des missions, alors qu'ils avaient des crédits. C'est bien que les jeunes chercheurs aient des financements, mais ils sont liés à des contraintes administratives trop rigides, ce qui est assez décourageant. Ces jeunes collègues peinent à trouver des interlocuteurs qui leur apportent des solutions.

Marie Gaille. Ce n'est pas la première fois que j'entends ces difficultés remonter. Le CNRS est soumis aux règles de la comptabilité publique, comme toutes les autres administrations. Quand c'est un obstacle réglementaire, on ne peut rien faire. Mais certaines administrations publiques à l'étranger arrivent à faire des dépenses que nous n'arrivons pas à faire et cela m'intrigue.

Aurore Didier. Cela veut dire qu'on peut faire remonter des problèmes de ce type à l'Institut ?

Marie Gaille. Bien sûr, mais je ne peux rien y faire. Concernant l'actuel problème des missions, je préconise de décaler une mission et, par exemple, faire des recherches dans des archives et sur des sources documentaires plutôt que de perdre un temps de fou à essayer de les mettre en place. Je n'ai pas de baguette magique. Je vous encourage à la sérénité et à la paix.

Activités de la Section

Propositions de la Section 32 pour les médailles de bronze et d'argent

Pour la **médaille de bronze**, la section a proposé Naïm VANTHIEGHEM, CRCN rattaché à l'IRHT (UPR 841) à Aubervilliers.

Pour la **médaille d'argent**, la section a proposé Emmanuelle ROSSO, professeure à Sorbonne Université, membre de l'unité de recherche « Rome et ses renaissances » (UR 4081) à Paris, et Arnaud SUSPÈNE, professeur à l'Université d'Orléans, membre du laboratoire IRAMAT (UMR 7065) à Orléans.

Promotions

La section signale qu'au moment où elle établit son classement, **le nombre de possibilités de promotion n'est pas connu**. L'arbitrage est effectué en mars de l'année suivante par la direction du CNRS.

- **Promotions CRCN vers CRHC**

Il faut rappeler en préambule que d'après les indications données par la direction du CNRS, **cette promotion s'adresse d'abord aux chercheurs CRCN qui sont aux 9^e et 10^e échelons. La section incite tous les collègues qui sont dans cette situation à déposer leur candidature**. Il faut en outre préciser qu'une telle promotion ne pénalise en aucune manière les chercheurs CRCN qui seraient désireux par la suite de passer le concours DR2.

Il y avait 9 candidatures.

- 1^{re} – Frédérique BERTONCELLO (CEPAM, UMR 7264)
- 2^e – Jean-Yves STRASSER (ANHIMA, UMR 8210)
- 3^e – Jérémie SCHIETTECATTE EMERY (O&M, UMR 8167)
- 4^e ex-aequo – Alcorac ALONSO DÉNIZ (HISOMA, UMR 5189)
- 4^e ex-aequo – Emmanuelle CHUREAU VAGNON (LAMOP, UMR 8589)
- 4^e ex-aequo – Anca DAN (AOROC, UMR 8546)
- 4^e ex-aequo – Dan DANA (HISOMA, UMR 5189)
- 4^e ex-aequo – Aline TENU (ArScAn, UMR 7041)

Pour rappel : en mars 2023 (candidatures examinées à l'automne 2022), 2 promotions CRHC ont été obtenues.

- **Promotions CRHC vers HEB**

Il y avait 3 candidatures.

- 1^{er} – Frédéric GUIBAL (IMBE, UMR 7263)
- 2^e ex-aequo – Jean-François CARLOTTI (HALMA, UMR 8164)
- 2^e ex-aequo – Jean-François GOUDESSENNE (IRHT, UPR 841)

Pour rappel : en mars 2023 (candidatures examinées à l'automne 2022), 2 promotions HEB ont été obtenues.

- **Promotions DR2 vers DR1**

Il y avait 8 candidatures.

- 1^{re} – Marie-Pierre RUAS (AASPE, UMR 7209)
- 2^e – Sabine FOURRIER (HISOMA, UMR 5189)
- 3^e – Sylvia NIETO-PELLETIER (IRAMAT, UMR 7065)
- 4^e – Anne SCHMITT (ARAR, UMR 5138)
- 5^e – Corine CASTEL (ARCHÉORIENT, UMR 5133)
- 6^e – Nele CHARPIN ZIEGLER (PROCLAC, UMR 7192)

Pour rappel : en mars 2023 (candidatures examinées à l'automne 2022), 3 promotions DR1 ont été obtenues.

- **Promotions DR1 vers DRCE1**

Il y avait 9 candidatures.

- 1^{er} – Jean-Charles MORETTI (IRAA, UAR 3155)
- 2^e – Pierre MORET (TRACES, UMR 5608)
- 3^e – Marie-Dominique NENNA (CEALEX, UAR 3134)
- 4^e – Christophe Thiers (ASM, UMR 5140)

Pour rappel : en mars 2023 (candidatures examinées à l'automne 2022), 2 promotions DRCE1 ont été obtenues.

- **Promotions DRCE1 vers DRCE 2**

Il y avait une candidature.

- 1^{re} – Anne BOUD'HORS GAREL (IRHT, UPR 841)

Pour rappel : en mars 2023 (candidatures examinées à l'automne 2022), 1 promotion DRCE2 a été obtenue.

Titularisations

Avis favorables pour Chloé CAPEL (O&M, UMR 8167), Hernán GONZÁLEZ BORDAS (AUSONIUS, UMR 5607), Ariane PINCHE (CIHAM, UMR 5648), Antonio RICCIARDETTO (HISOMA, UMR 5189) et Sarah VILAIN (ArScAn, UMR 7041).

Éméritats des directrices et directeurs de recherche (1^{re} demande)

Avis favorable : Ivana SAVALLI-LESTRADE (ANHIMA, UMR 8210)

Éméritats des directrices et directeurs de recherche (renouvellement)

Avis très favorable : Bertrand LAFONT RAPNOUIL (ArScAn, UMR 7041)

Avis favorables : Henri-Paul FRANCFORT (ArScAn, UMR 7041) ; Pierre ROUILLARD (ArScAn, UMR 7041).

Changements de direction d'unité

Avis très favorables :

- à la nomination d'Hervé MARCHAL en tant que directeur, Henri GARRIC en tant que directeur adjoint et Stéphanie GRAYOT-DIRX en tant que directrice adjointe de la MSH Dijon (UAR 3516) pour le mandat 2024-2028 ;
- à la nomination d'Elsa ORÉAL comme directrice adjointe de l'UMR 8546 (AOROC) ;
- à la nomination d'Alessia GUARDASOLE comme directrice de l'UMR 8167 (O&M), à compter du 1^{er} janvier 2024, à l'issue de son intérim.
- à la nomination de Corinne SANCHEZ comme directrice adjointe de l'UMR 5140 (ASM) à compter du 1^{er} janvier 2024, à l'issue de son intérim ;
- à la nomination de Daniel ISTRIA comme directeur adjoint de l'UMR 7298 (LA3M) à compter du janvier 2024, à l'issue de son intérim ;
- à la nomination de Cyril ISNART en qualité de DU de l'UAR 3125 (MMSH).

Évaluation d'écoles thématiques

- avis très favorable pour : NEOLATINLYON, portée par Smaranda MARCULESCU (IHRIM, UMR 5317) et PLURIBOIS, portée par Élodie MAGNANOU (BIOM, UMR 7232) ;
- avis réservé pour : THEMTECH, portée par Liliane HILAIRE-PÉREZ (CAK, UMR 8560).

Création d'unité internationale ou de service

- avis réservé pour la structure fédérative « Sciences analytiques pour le Patrimoine-FR Spa », portée par Maguy JABER (LAMS, UMR 8220).

Examen des candidatures à la composante C3 du RIPEC

La section 32 du Comité national de la recherche scientifique a choisi de participer au processus d'attribution en 2024.

Préparation des concours 2024

La section 32 du Comité national de la recherche scientifique a choisi de ne pas auditionner les candidats au concours de directeur de recherche 2^e classe 2024 et de ne pas faire appel à des experts.